



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Marché à Procédure Adaptée - Prestation d'assistance technique à
l'exploitation informatique de la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050559

**Direction Systèmes
Information&Télécommunications**

**Marché à Procédure Adaptée - Prestation d'assistance technique
à l'exploitation informatique de la Ville de Niort**

Monsieur Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Deux démissions simultanées dans le même secteur ont considérablement affaibli les capacités de la D.S.I.T. à gérer les infrastructures de la Ville de Niort.

Par ailleurs, l'éventualité de perte de recettes que représente le projet de séparation de la Communauté d'Agglomération, amène à resituer ces démissions, dans la perspective d'une restructuration des activités de la D.S.I.T. une consultation est en cours pour retenir un cabinet d'Audit qui aura pour mission de proposer des solutions optimisant les missions confiées à la DSIT et les moyens mis à sa disposition.

Dans l'attente des conclusions de cet audit et afin de perturber le moins possible la vie quotidienne des Services, il convient de pallier la situation présente par un recours à une assistance technique d'une durée de six mois.

Dans le cadre de la Consultation par procédure adaptée, la Commission MAPA (Marchés à Procédure Adaptée) s'est réunie le 12 Décembre 2005 pour formuler un avis sur le choix de l'attributaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué à la société CAPACITI, pour un montant de 138 353,28 Euros TTC.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

La dépense est imputée au chapitre 011, sous-fonction 0202, compte 611

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard ZABATTA

[Ordre du jour](#)